

RÉGIONS / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un an après l'arrivée d'un maire EELV à Annecy, quelles transformations pour la ville ?



Cette première année de mandat, riche en alliances et désormais en méfiances, a également été marquée par les dossiers de la mobilité et du logement, où chez les professionnels de l'immobilier, on s'inquiète par exemple de la paralysie des projets.

Didier Bert

Son arrivée avait mis un terme au règne de la droite qui durait depuis plus d'un demi-siècle. Un an après l'élection de François Astorg, quel premier bilan pour le premier maire écologiste d'Annecy ? Alors que l'élu avait passé une alliance de raison avec la LREM Frédérique Lardet, des tensions apparaissent au sein de la majorité. Les réalisations concrètes se font également attendre, dans un climat où l'immobilier demeure un point d'achoppement.

Il y a un an, François Astorg (EELV) était élu maire d'Annecy grâce à la fusion de sa liste avec celle de Frédérique Lardet, ancienne membre de LREM, face à l'ancien maire Jean-Luc Rigaut (UDI).

Son arrivée à la tête de la cité lacustre marquait la fin du règne de la droite depuis plus d'un demi-siècle. Quant à l'ex-LREM Frédérique Lardet, elle prenait la tête du Grand Annecy, la

communauté d'agglomération de 34 communes.

À l'époque, l'alliance une liste composée d'écologistes et de militants de gauche avec la liste dirigée par une ancienne LREM avait fait sursauter... y compris parmi des colistiers des deux bords.

Des tensions croissantes sur le plan politique

Un an plus tard, la situation n'est pas plus claire. Frédérique Lardet vient de créer son propre groupe au conseil municipal d'Annecy pour affirmer sa capacité d'expression aux côtés - mais pas à l'intérieur - du groupe majoritaire. Le maire François Astorg a reconnu l'existence de sensibilités différentes.

C'est le moins qu'on puisse dire : au début de l'été, la présidente du Grand Annecy répondait sèchement à un post publié par Samuel Dixneuf-Mocozet, le conseiller délégué à l'éducation





artistique et aux mémoires, qui disait : « *Macron, l'Histoire reniera ton nom !* » L'ancienne LREM lui rétorquait aussitôt sur le même réseau social : « *Les élus d'Annecy qui donnent des leçons alors que nous nageons dans l'incompétence !* »

Loin de s'arrêter là, Frédérique Lardet en profitait pour dénoncer l'absence de deux conseillers de la majorité qui « *boycottent le conseil municipal parce que l'on ne leur rembourse pas leurs indemnité de garde* », relevait alors l'hebdomadaire local *Le Messenger*.

Cette drôle d'ambiance entre alliés dès le début du mandat est soulignée par Denis Duperthuy, ancien chef de l'opposition municipale (ex-PS) quand Jean-Luc Rigaut était le maire d'Annecy. De nouveau dans l'opposition, Denis Duperthuy fustige dans la presse les divisions au sein de la majorité, qui empêcheraient de faire avancer les dossiers.

Et le conseiller municipal n'hésite pas dire qu'il regrette presque l'ancien maire de droite pour son respect de l'opposition. L'élu de gauche se fait même plus dur au conseil municipal dirigé par un écologiste qu'à l'agglomération dirigée par une ancienne LREM, et où Denis Duperthuy est vice-président aux Finances (il avait battu le candidat du duo Lardet-Astorg, ndlr).

Vous suivez toujours ? Accrochez-vous car les rebondissements ne sont peut-être pas terminés. Jean-Luc Rigaut, qui avait perdu de 27 voix au deuxième tour des élections municipales, a multiplié les recours pour faire annuler le scrutin. Après le tribunal administratif, qui l'a débouté, l'ancien maire a mené sa cause devant le Conseil d'État, qui devrait se prononcer d'ici fin octobre.

Peu de réalisations concrètes

Cette première année de mandat, riche en alliances et désormais en méfiances, n'a pas été aussi fructueuse en matière de réalisations. La crise sanitaire a elle aussi touché de plein fouet la ville d'Annecy, pour laquelle le coût des douze premiers mois (mars-février 2021) avait déjà été évalué à près de 8 millions d'euros à la ville. Entre la mise en place des centres de vaccination, et celle de l'exonération des terrasses pour les commerçants, la nouvelle majorité écologiste a, comme l'ensemble des communes, retroussé les manches sur le plan sanitaire.

Mais qu'en est-il sur le reste de ses dossiers ?

La majorité municipale met de l'avant la mise en place du premier budget participatif communal. Les citoyens ont

proposé 380 projets, dont 100 ont été retenus et seront soumis au vote à partir d'octobre. Les effets de cette première se feront sentir à long terme, prévient la majorité.

Mais à court terme, celle-ci peut tout juste se targuer d'avoir fait passer la part d'alimentation bio et locale de 8 % à 22 % du contenu des assiettes dans la restauration municipale, de proposer des protections périodiques gratuites, et d'avoir passé les bâtiments municipaux à l'énergie renouvelable.

Le peu de réalisations concrètes serait-il masqué par un travail de fond mené depuis un an ? La municipalité a lancé une analyse des besoins sociaux et sociétaux de la ville depuis son arrivée aux commandes. Deux chartes seront ainsi adoptées : l'une pour évaluer les politiques publiques, l'autre pour favoriser le « *bien construire à Annecy* ».

Des comités, composés d'habitants volontaires et tirés au sort, ont également été déployés pour favoriser la consultation des citoyens. Ceux-ci ont pu s'exprimer sur un dossier aussi emblématique que celui du futur parc paysager des Haras, pour lequel 3.200 habitants ont répondu au questionnaire en ligne et 600 citoyens ont participé aux ateliers thématiques.

Le logement et la mobilité, terres d'achoppement

C'est sur le plan de la mobilité et du logement que l'évolution des dossiers majeurs ont cependant fait réagir la scène locale.

Désormais, le « *bien construire à Annecy* » se traduit par une étape supplémentaire, en amont du dépôt du permis de construire, pour que le déposant s'assure du respect du référentiel municipal. La démarche doit ainsi permettre de réduire les recours ultérieurs, mais des acteurs de l'immobilier local s'inquiètent déjà des surcoûts qui seront engendrés par cette nouvelle procédure.

Chez les professionnels, on s'inquiète de la paralysie des projets immobiliers. La mise en pause des projets durant la période pré-électorale n'a pas cessé avec l'élection du maire écologiste. « *Le changement de municipalité n'a pas aidé* », lâche Corinne desmoulins, vice-présidente du bassin d'Annecy à la [FNAIM](#) Savoie Mont Blanc. « *La mairie écologiste n'a absolument pas traité les sujets en attente. Résultat, aucun permis n'a été délivré en collectif depuis deux ans.* »

Sur le marché, la situation se traduit par un tarissement de l'offre. Et si le volume des ventes demeure soutenu, les transactions se font à « *des prix qui peuvent paraître déraisonnables*, s'inquiète Corinne Desmoulins. *On va arriver à un point où les*





locaux et certaines catégories de la population seront dans l'impossibilité d'accéder au logement. »

En matière de mobilité, de grands chantiers en cours ne donneront leurs fruits que d'ici plusieurs années. Car hormis la décision de rendre payants les parkings de bord de lac cet été afin de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, le déploiement de cinq lignes de transport en commun annoncées à partir de la gare d'Annecy en vue de densifier le réseau actuel a été annoncé, mais il prendra du temps.

Pour l'heure, c'est le Grand Annecy, présidé par Frédérique Larfet, qui devra trancher entre les tramways et les bus à haut niveau de service, ces derniers étant deux fois moins coûteux. Un choix qui dans tous les cas, engagera l'agglomération dans de lourds

investissements à l'échelle d'une décennie.

Par ailleurs, François Astorg s'est positionné au printemps dernier, aux côtés de la présidente du Grand-Annecy Frédérique Lardet ainsi que les élus de plusieurs communes (Duingt, Saint-Jorioz, Sevrier), en faveur de l'abandon du projet du tunnel sous le Semnoz, proposant de mettre plutôt en oeuvre **"un transport en commun hyper-performant sur la rive ouest du lac"**. Porté notamment par son prédécesseur Jean-Luc Rigaut, ce projet visait à désengorger la liaison entre Annecy et Faverges-Seythenex mais avait été attaqué par un collectif de 13 associations, qualifiant ce dossier d'**"aspirateur à voitures"**.

Sur place, une partie des acteurs économiques réservent encore leur position : c'est le cas de la CCI Haute-Savoie ainsi que du Medef Haute-Savoie, qui n'ont pas donné suite à notre demande d'interview. ■

